

## RÈGLEMENT SORTIES SAMEDIS NEIGE | Saison 2022 - 2023

Pour le bon déroulement des samedis neige, ce règlement précise les droits et devoirs de tous les participants.

Le projet éducatif de la section ski est consultable au secrétariat.

### CONDITIONS À REMPLIR

- Avoir pris connaissance et adhéré au présent règlement ;
- Être membre de PYRÉNÉA SPORTS ;
- Être licencié de la Fédération Française de Ski (carte neige FFS) ;
- Être âgé de 6 ans avant le 1<sup>er</sup> décembre 2022 ;  
ou pour les enfants de moins de 6 ans, être accompagné d'un adulte référent (responsable légal, parent proche, ami), skieur ou non,
- S'être acquitté du montant de l'activité

Ces conditions doivent remplies auprès du secrétariat ouvert du mardi au vendredi de 14 heures à 18 heures.

### ORGANISATION GÉNÉRALE DES SORTIES

1. La première sortie est prévue courant décembre suivant l'enneigement (se renseigner au secrétariat du club).
2. Pour les enfants inscrits, les sorties sont obligatoirement encadrées par un moniteur.
3. Pour les adultes, non intéressés par l'encadrement, le club propose des sorties non encadrées (se renseigner au secrétariat). Dans ce cas PYRÉNÉA-SPORTS se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.
4. Organisation de la journée :

7h40	RDV à Pau, 5 Allée du Grand Tour Accueil, appel et montée dans le car
8h	Départ de Pau
8h15	RDV À Gan, arrêt de bus, avenue des Pyrénées (face au garage Mounat) Accueil, appel et montée dans le car, départ
8h00 à 9h15	Trajet jusqu'à la station (possibilité d'arrêt à Bielle)
9h15 à 9h45	Mise en tenue et collation
9h45 à 12h30	Pratique du ski ou snowboard par groupe de niveau
12h30 à 13h30 voire 14h	Déjeuner, repos Départ échelonné en fonction de la fatigue du groupe



14h à 16h30	Pratique du ski ou snowboard
16h30 à 16h50	Rangement du matériel, et changement de tenue, chargement du matériel dans les cars
16h50	Montée dans le car et appel
17h00 à 18h15	Trajet Arrêt à Bielle Arrêt à Gan à 18h
18h15 - 18h30	Arrivée, retour d'informations aux parents Fin d'activité

- Par respect pour les moniteurs et encadrants bénévoles, merci d'être à l'heure pour déposer et récupérer les enfants.

## LES MODALITÉS TARIFAIRES

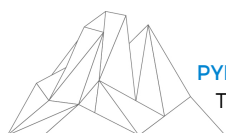
### Adhésion et licence

- Tous les participants aux sorties samedi neige doivent s'acquitter du montant forfaitaire pour la saison complète 2022-23 (cf tarif ci-dessous)
- Tout élève, qui n'a jamais été licencié FFS, doit adhérer à Pyrénéa. Il peut bénéficier alors du pass découverte et de la gratuité pour le transport, les chaussures de ski, les skis, bâtons et casque et le forfait. Après cette journée, s'il souhaite participer aux activités de la saison, il devra s'acquitter du montant de l'activité (cf tarif ci-dessous)
- Un règlement en 1, 2, 3 ou 4 chèques est demandé en début de saison,
- Tous les compétiteurs devront s'acquitter d'un montant défini dans le forfait annuel pour les frais spécifiques liés à la compétition (matériel spécifique, collation, moniteur ESF pour entraînement spécifique, etc...)
- Toute demande de remboursement est exceptionnelle. Elle sera étudiée par le bureau et validée par les co-présidents

## GESTION DES PRÉSENCES ET ABSENCES

- Afin de ne pas perturber la progression pédagogique et techniques, une présence assidue est souhaitée.
- Les enfants seront automatiquement inscrits tous les samedis.

Si l'enfant ne peut pas être présent un samedi, il faut impérativement signaler son absence au secrétariat du club avant le jeudi 17h00 pour permettre de réserver les cars en conséquence.



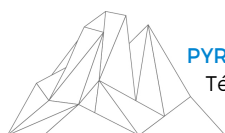
3. Si l'enfant est malade un samedi (absence non prévue avant jeudi 17h30), le responsable légal de l'enfant prévient les responsables de « samedi neige » par téléphone, SMS ou WhatsApp.
4. En cas d'annulation d'une sortie par le club, vous serez averti par email, SMS, ou WhatsApp. Un message sera mis sur le site [www.pyreneasports.com](http://www.pyreneasports.com) et la page Facebook.

### **GESTION DU MATÉRIEL DE SKI**

1. Les enfants doivent impérativement venir avec leur matériel, en bon état, à leur taille et adapté à leur niveau.
2. Le port du casque est obligatoire.  
Le port de la dorsale et de protège poignets sont obligatoires pour la pratique du snow.  
Le port de la dorsale est obligatoire en ski compétition  
Le port de la dorsale est obligatoire en ski freestyle.  
Le port et du short de protection est recommandé pour la pratique du snow et en ski freestyle  
Le port de la dorsale est recommandé pour la pratique du ski loisir.
3. Aucune location ne sera faite par l'intermédiaire des moniteurs.
4. Les moniteurs ne sont pas autorisés à modifier les réglages des fixations, ceux-ci doivent être réalisés avant le début de la saison par un professionnel.
5. Les responsables légaux de l'enfants doivent prévoir des vêtements adaptés aux conditions de météo et des vêtements de rechange secs pour le retour.
6. Pour le car, il est fortement conseillé de rassembler ski, bâtons et chaussures dans une ou des housses nominatives.
7. Pour plus de confort, le casque et les gants ne seront pas mis dans les soutes du car. Le matériel et l'équipement doivent être marqués (ski, bâtons, chaussures, casque, vêtements, gants, bonnet...).
8. En cas de perte, s'adresser au club. Chaque enfant est responsable de son matériel et le club ne pourra être tenu responsable, en cas de perte, vol ou détérioration.

### **LOCATION DES BLOUSONS COMPÉTITIONS**

1. Le responsable légal règle soit les frais de location et de caution pour la saison 2022-23 en début de saison, soit les frais d'achat du blouson.
2. En fin de saison et en cas de location du blouson, le responsable légal doit rapporter le blouson lavé au secrétariat du club. Si le blouson est en bon état, la caution est restituée au responsable légal.



## GESTION DES REPAS

1. Les enfants doivent apporter un pique-nique.
2. Aucun enfant n'est autorisé à acheter son repas en station
3. Le déjeuner sera pris au Chalet Pyrénéa de Gourette sous la responsabilité des moniteurs
4. Pour les enfants de moins de 6 ans, le repas sera pris avec le groupe, sous la responsabilité du parent ou adulte référent présent.
5. Les enfants peuvent également apporter des barres céréales ou confiseries pour grignoter dans la journée.
6. Une collation (boisson et biscuit) fournie par le club, est distribuée au chalet, le samedi matin avant d'aller skier
7. Pour les enfants malades en car, il est conseillé d'éviter les boissons lactées ou jus de fruits au petit déjeuner et de préférer le thé.

## STAGE

Durant les vacances scolaires de février un stage de ski est prévu. S'adresser au secrétariat du club pour les dates et tarifs.

Hughes CARRÉ  
et Isabelle MERCADER  
Référents section ski

